

LE CHATEAU

DE

# PUYSÉGUR

CANTON DE FLEURANCE " GERS "

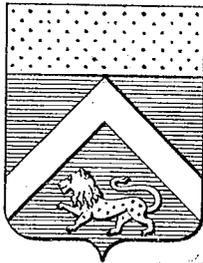


PAR

L'abbé J.-B. ESCARNOT

Ancien Curé de Puysegur

ORNÉ DES VUES  
DU VILLAGE ET DU CHATEAU DU PUYSEGUR



AUCH

IMPRIMERIE CENTRALE, RUE DE BELFORT, 5

1908



## Le château de Puységur

---

Plusieurs châteaux de la Gascogne ont déjà eu des historiens pour retracer leur passé et des archéologues pour les décrire. Il suffit de citer les noms de Philippe Lauzun et de Pierre Bénouville (1) qui, tous deux, s'éprirent d'un beau zèle pour dessiner ou écrire l'histoire des monuments féodaux, religieux, civils ou militaires de cette province; mais ces érudits n'ont guère parlé que des principaux édifices qui s'étalent çà et là, parfois en magnifiques ruines. On peut donc glaner après leur riche moisson et à leurs savantes monographies peuvent s'ajouter des travaux plus modestes. C'est à ce titre que nous offrons à nos compatriotes une étude sur le château de Puységur, situé aujourd'hui dans le canton de Fleurance, département du Gers, dans laquelle est insérée la généalogie complète de la branche aînée de la famille de Chastenét de Puységur.

### I.

Si vous allez de Fleurance à Auch, quand vous aurez dépassé le village de Monestruc, regardez à votre droite et, sur la hauteur, vous apercevrez un groupe de maisons et un vieux castel, encore d'imposante structure : c'est Puységur, berceau d'une grande et noble famille, qui a donné au pays bien des hommes illustres et de beaux exemples.

Placé sur le coteau qui domine la vallée du Gers, Puységur (*Podium securum*, hauteur sûre), a toujours servi de défense au pays d'alentour. A-t-il été un point stratégique des Romains ? C'est probable, car on y a découvert récemment des urnes et des pièces de Domitien (2), et non loin de là, passait la voie romaine allant d'Auch à Lectoure. Quoi qu'il en soit, à l'époque féodale, Puységur était une véritable forteresse : murs et fossés existaient encore il y a un siècle; les vivants se rappellent d'en avoir vu les traces, et rien qu'à considérer les vieux murs du château seigneur.

(1) Voy. *Rev. de Gascogne* t. xxxiii, p. 197.

(2) Avec 3 pièces de Domitien, on trouva au village, il y a peu d'années, un squelette tenant une urne à chaque main.

rial, on y distingue facilement trois âges différents; mais la première construction élevée en cet endroit, dut être certainement la grande tour carrée, car on voit qu'elle est, des deux tours, la plus ancienne, la primitive.

Lors de la formation des grands fiefs de la Gascogne, vers l'an 904, Puységur fut compris dans les terres qui composèrent le comté de Fézensac (1). On sait que c'était le fief primitif de la maison comtale d'Armagnac, qui devint la plus riche et la plus puissante de l'Aquitaine. De tous les châteaux qu'elle possédait dans ses vastes domaines, ceux qu'elle habitait le plus souvent étaient le château de Lavardens et celui de Lectoure. Le château de Puységur était de moindre importance. Bernard VI, comte d'Armagnac, le donna, vers l'an 1300, à sa jeune épouse, au moment où il allait passer en Italie. Avant son départ, il fit son testament et laissa pour douaire à Cécile de Rodez, le château de Lavardens, Puységur, Roquelaure et la Bastide-de-Barran (2).

Au xiv<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Puységur fut donnée à Bernard Maurin, dit Maurin de Biran. En effet, on trouve que Maurin de Biran, sénéchal d'Agenais, fils naturel de Jean I<sup>er</sup>, comte d'Armagnac, fut apanagé, en 1360, de la coseigneurie d'Auch avec les terres de Roquefort, de Casteljaloux, de Puységur et autres (3).

En 1377, Maurin de Biran, seigneur de Puységur, assista, comme conseiller du comte d'Armagnac, au traité de paix conclu à Tarbes, entre les maisons de Foix et d'Armagnac (4). Son fils Jean avait épousé l'héritière de Goas et donné naissance à l'illustre maison des Lamothe-Goas; mais il mourut jeune (1378), et l'on voit dans le *Livre vert* du chapitre d'Auch, que son père fonda un obit pour le repos de son âme (5).

En 1420, les Anglais étaient maîtres de notre pays, et Puységur était devenue terre anglaise depuis que Philippe le Bel avait donné le comté de Gaure à Edouard I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre (6). La

(1) *Hist. de la Gascogne* par l'abbé Monlezun, t. II, p. 438.

(2) *Idem*, t. III, p. 85.

(3) *Idem*, t. IV, p. 435. Jean I<sup>er</sup> comte d'Armagnac, donna à M. de Biran la terre de Puységur, et Jean II ratifia cette donation en 1377. — Voyez aussi Bourdeau, *Manuel de géographie hist.* p. 123. Il renvoie à Lascarris dans la *Revue d'Aquitaine*.

(4) *Idem*, t. III, p. 453.

(5) *Revue de Gascogne*, t. XXXIX, p. 389.

(6) *Hist. de la Gascogne*, t. III, p. 43.

grande tour, placée à la limite des possessions ennemies, devait alors servir de forteresse. Si elle ne fut pas transformée à cette époque, elle le fut certainement en 1528, date à laquelle Nicolas de Castanet acquit la seigneurie de Puysegur des curateurs de Jean de Biran de Verduzan (1).

D'où venait la famille de Castanet ? Elle venait de Lectoure ; car, ayant à faire les preuves de sa noblesse par devant M. Dorieu, intendant de la généralité de Soissons, le titre le plus ancien que produisirent les descendants, fut le testament de noble Nicolas de Castanet, seigneur de Puysegur, reçu par M<sup>e</sup> Darbens, notaire de Lectoure, le 29 janvier 1548 ; et le jugement de M<sup>re</sup> Dorieu fut confirmé, en 1697, par celui de Samson, intendant de la généralité de Montauban (2).

Par conséquent, Nicolas de Castanet est donc la tige de la famille de *Castanet*, plus tard de *Chastanet* et aujourd'hui de *Chastenet de Puysegur* (3). C'était un marchand et un bourgeois de Lectoure, mais un homme de grande valeur (4). Il fut plusieurs fois consul de cette ville, notamment en 1513-14 et en 1523-24 (5). Dieu avait béni son commerce et il était devenu

(1) *Rev. de Gascogne*, t. XL, p. 468. — Par conséquent, c'est par erreur que M. le comte Robert de Puysegur a avancé, dans sa *Notice généalogique sur la Maison de Chastenet de Puysegur*, p. 13, que Nicolas de Chastenet devint seigneur de Puysegur à la mort de son frère. D'autre part, même ouvrage, p. 12, il est dit que François de Chastenet (prétendu frère de Nicolas) épousa : 1<sup>o</sup> Françoise d'Elourneau et 2<sup>o</sup> Jeanne d'Escars, qui lui apporta la terre de Puysegur. Il y a là trois erreurs évidentes : 1<sup>o</sup> François de Chastenet ne se maria qu'une fois. En effet, Françoise Elourneau est qualifiée sa « veuve », le 1<sup>er</sup> février 1544. (Voy. Beauchet-Lilleau, *Dict. des familles du Poitou*, II, 137 et 301) ; 2<sup>o</sup> Jeanne d'Escars, ou mieux des Cars, épousa, par contrat du 31 déc. 1517, Jacques de Chaste et non François de Chastenet. (Voy. P. Anselme, II, 233, III, 838, et l'abbé Nadaud, *Nobil. du dioc. de Limoges*, I, 372) ; 3<sup>o</sup> La famille des Cars était seigneuresse de Puysegur, au dioc. de Montauban, aujourd'hui dans le canton de Cadours (Hte-Garonne), et non de Puysegur, aujourd'hui dans le canton de Fleurance (Gers). (Voy. l'abbé Galabert, *Monographie d'Aucamville*, Montauban, 1890, in-8<sup>o</sup>). Du reste, la seigneurie de Puysegur, durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ne cessa d'appartenir à la famille des Cars. (Voy. P. Anselme, II, 233).

(2) *Rev. de Gasc.*, t. XVII, p. 424 et 520. — Voy. aussi, à la Bibliothèque Nationale, le manuscrit français n<sup>o</sup> 32.297, fol. 644 et suivants.

(3) *Idem*, t. XVIII, p. 39.

(4) Dans les *Comptes consulaires* de Lectoure, années 1516-17, fol. 2 et suiv. et 1518-19, fol. 77, il est dit que le drap rouge et noir pour les robes des consuls, fut acheté chez Nicolas de Castanet, marchand de la ville.

(5) Arch. de Lectoure, DD. 2, fol. 109, 111, 112 et 129.

assez riche pour acheter le château et le domaine de Puy-ségur (1). En lui, d'ailleurs, le sentiment chrétien était vif et profond; ce qui le prouve, c'est la devise si chrétienne qu'on lit au frontispice de l'entrée triomphale du château seigneurial : SPES MEA DEUS (*Mon espoir est en Dieu*). Si ce n'est lui qui la fit graver, c'est lui, du moins, qui en inspira la pensée à ses enfants.

Nicolas de Castanet devint le père d'une grande et nombreuse famille. On en retrouva la généalogie exacte au château de Puy-ségur, et voici dans quelles circonstances : En 1890, M. Espiau, instituteur de l'endroit, voulait écrire une monographie de cette commune. Il cherchait donc des documents, quand il découvrit un registre dans lequel on remarquait des écritures différentes : c'était le registre des naissances au château de Puy-ségur. Chaque seigneur y avait inscrit, tour à tour, le nom, la date de naissance et parfois les principaux faits et gestes de chacun de ses enfants. Tel sera désormais notre principal guide, et l'on conviendra que nous ne pouvions en avoir de meilleur (2).

Le nom du père de Nicolas de Castanet nous est inconnu ; mais le testament de ce dernier, conservé aux Archives Nationales, nous apprend que sa mère se nommait « DOMENGE DE SAINT-LANA » et non *Dominique de la Lande*, comme le disent La Chenaye-Desbois et ses continuateurs (3). De son union avec Géraude

(1) Suivant un correspondant de la *Rev. de Gasc.* (t. xvii, pag. 421), la famille de Chastenet ne serait noble que depuis Henri II (1547-1559). Quoi qu'il en soit, en 1544, Nicolas de Castanet n'est pas encore qualifié noble : « Sire Nicolas de Castanet, bourgeois de Lectoure, seigneur de Puy-ségur. » (*Invent. - sommaire des Arch. du Gers*, B. 1). Et M. de Courcelles nous enseigne (*Hist. des pairs de France*, t. I, p. 35) que la qualité de « sire », employée devant le prénom, a toujours caractérisé la roture. Enfin, il n'est pas superflu de rappeler ici que la famille de Chastenet de Puy-ségur n'a jamais prouvé sa filiation et sa noblesse qu'à partir de 1548.

(2) Ce manuscrit ne remontant qu'à l'année 1558, notre travail eût été incomplet, si M. Emile Marty, qui a recueilli sur la famille de Chastenet de Puy-ségur une foule de documents inédits, ne nous avait pas communiqué le testament de Nicolas de Castanet. C'est donc grâce à l'obligeance de M. Marty, que nous pouvons donner la généalogie complète de la branche aînée de la famille de Chastenet de Puy-ségur.

(3) Le testament de *noble homme Nycolas de Castanet, seigneur de Puy-ségur*, établit donc, d'une manière irréfutable, que la filiation donnée par La Chenaye-Desbois et par ceux qui l'ont reproduite est inexacte, ou plutôt qu'il y a eu interpolation de titres avec la famille de Chastenet, en *Limousin*, laquelle a donné, en effet, un Nicolas de Chastenet, qui eut pour mère *Dominique de la Lande de Machecoul*. (Voy. BEAUCHET-FILLEAU, *Dictionnaire des familles du Poitou*, t. II, p. 137, 291 et 301). D'ailleurs, la *Rev. de Gascogne* (t. xviii, p. 39) a déjà dit que la généalogie de la famille de Chas-

« Foassin », Nicolas de Castanet eut plusieurs enfants, dont quelques-uns moururent de son vivant et furent inhumés dans la cathédrale de Lectoure, au tombeau de leurs ancêtres ; ceux mentionnés dans son testament sont :

1. Joseph, qui fut héritier universel de son père ;
2. François, aîné, religieux dominicain à Lectoure ;
3. Bernard, sgr de Puysegur à la mort de son frère aîné ;
4. Jean, aîné, chanoine de Lectoure ;
5. Anne, mariée : 1<sup>o</sup> à François Tappie, bourgeois ; 2<sup>o</sup> à M<sup>r</sup> Jean Duluc, contrôleur des tailles ;
6. Géraude, mariée à Pierre Roux, procureur général en la sénéchaussée d'Armagnac ;
7. Jean, jeune (connu de nos devanciers) ;
8. François, jeune, mineur de 23 ans, ainsi que son frère Jean, le 29 janvier 1548 (v. s.).

Nicolas de Castanet mourut probablement à Lectoure, entre le 5 août 1551 et le 6 mars suivant (1). Il avait stipulé dans son testament qu'il voulait être enterré dans la cathédrale St-Gervais de Lectoure, au devant l'autel de Marie-Madeleine, « là où ses prédécesseurs (2) et aucuns enfans ont esté ensepulturés ».

A la mort de son père, Joseph de Castanet devint seigneur de Puysegur ; mais il mourut en 1591, sans laisser de postérité, et, suivant les clauses de substitution, insérées dans le testament de Nicolas de Castanet, la seigneurie de Puysegur échut à son frère Bernard.

Digne fils de son père, Bernard de Castanet se fit remarquer par la pureté de sa vie et la grandeur de son caractère. Marié, le 30 août 1556, à noble demoiselle Marguerite de Pins, il vécut avec elle à la façon d'un patriarche. Il faut dire que la famille était alors plus

tenet de Puysegur, publiée dans le *Dict. de la Noblesse*, était « complètement fautive jusqu'à Nicolas de Castanet, marchand et bourgeois de Lectoure, en 1530 ». Le lecteur qui désirerait vérifier l'assertion de la *Recue de Gascogne*, n'aura qu'à consulter la *Généalogie de la maison de Faudoas* (Montauban, 1724), p. 133, la *Généalogie de la Maison d'Armagnac de Castanet* par M. de COURCELLES (*Hist. des Pairs de France*, etc., t. I), le *Préhis hist. et généal. de la maison d'Armagnac de Castanet* par M. GLÜCK (Cahors, 1850), l'ouvrage déjà cité de BEAUCHET-FILLEAU (Poitiers, 1891) et les archives du grand séminaire d'Auch, documents n<sup>os</sup> 6,508 et 16.049.

(1) Renseignement fourni par M. Marty.

(2) Cette mention confirme que la famille de Castanet était originaire de Lectoure, et que c'est bien à tort que La Chenaye-Desbois fait descendre Nicolas de Castanet de la famille de Chastenet, établie en Limousin.

simple et plus mortifiée qu'aujourd'hui, et l'esprit chrétien n'était pas emporté par l'esprit de jouissance. Aussi, devoir et conscience étaient la règle invariable des nobles châtelains. C'est pourquoi Dieu leur donna plus que la rosée du ciel et la graisse de la terre ; ils reçurent une belle couronne de 13 enfants :

1. Anne, née le 25 juillet 1558, morte jeune ;
2. Anne, née le 20 août 1559, mariée à messire de Montauriol ;
3. Catherine, née le 20 mars 1531, mariée à noble Rénier, seigneur de la Robertie ;
4. Joseph, né le 7 octobre 1562, mort jeune ;
5. Jean, né le 23 novembre 1563, qui hérita de Puysegur ;
6. Louise, née le 27 février 1565, mariée à noble de Caillau, trésorier de France ;
7. Hérard, né le 28 mai 1566, seigneur de Barrast, conseiller au parlement de Toulouse, auteur de la branche des *Comtes de Puysegur, seigneurs de Barrast*, établie en Albigeois ;
8. Nicolas, né le 21 mai 1568, mort au berceau ;
9. Pierre, né le 5 janvier 1570, mort à Lectoure le 4 décembre 1642, auteur de la branche des *Barons de Puysegur, seigneurs de la Coupette* ;
10. (*Illisible*), né le 27 mars 1574, mort jeune ;
11. Françoise, née le 6 septembre 1575, mariée à noble de Garros, lieutenant principal en la sénéchaussée d'Armagnac ;
12. Marguerite, née le 7 mai 1579, qui épousa noble de Pérès, lieutenant particulier en la même sénéchaussée ;
13. Marie, née le 12 juin 1583, religieuse au couvent de Prouillon-lès-Condoin.

Bernard de Castanet mourut en 1600, et son fils Jean lui succéda à Puysegur. Jean de Castanet fut aussi grand chrétien que son père et Dieu lui accorda pour épouse une femme au cœur vaillant et de vertu solide : ce fut Madeleine d'Espagne-Ramefort. Jamais union plus pleine d'honneur et de gloire. Les deux époux comprirent combien il y a de la dignité et de la grandeur à se mettre à la tête d'une famille et à remplir l'ordre établi par Dieu sur la terre. Aujourd'hui, hélas ! en France, la vanité a envahi les familles et les époux regardent comme un fléau d'avoir de nombreux enfants. Au contraire, Jean et Madeleine le tenaient à honneur et le considéraient comme une bénédiction du Ciel ; et pour eux cette bénédiction fut grande, puisque Dieu leur donna 18 enfants :

1. Charlotte, née le 7 juillet 1591, mariée à noble de Macempuy ;
2. Marguerite, née le 24 juin 1593, qui se fit religieuse ;
3. Jean, né le 25 juin 1594, héritier de Puysegur ;

4. Catherine, née en 1595, morte jeune ;
5. Pierre, né le 4 juillet 1596, qui devint capitaine au régiment d'Agenais et mourut le 16 mai 1646 ;
6. Paule, née le 20 juillet 1597, qui se fit religieuse ;
7. Hérard, né le 26 décembre 1598, mort au berceau ;
8. Joseph, né le 23 décembre 1599, qui s'établit à Lectoure et mourut à Langon, le 7 septembre 1665 ;
9. Jacques, né le 12 décembre 1600, auteur de la branche des *Marquis de Puységur, vicomtes de Buzancy*. Il porta les armes pendant 43 ans et se trouva à plus de 120 sièges, à plus de 30 combats, batailles ou rencontres, sans avoir été malade ni avoir reçu aucune blessure. Il a laissé des *Mémoires* très estimés, qui vont de 1617 à 1658 (1). Son fils, Jacques-François (1655-1743) devint maréchal de France et son portrait figure à la mairie d'Auch, dans la galerie des hommes illustres (2) ;
10. Nicolas, né le 17 décembre 1601, mort à l'âge de 2 ans ;
11. Marie, née le 4 mars 1603, qui se fit religieuse ;
12. Joseph, né le 11 février 1604 ; il devint capitaine d'une compagnie au régiment de Piémont, se maria à Malte et fut tué à St-Venant, en Artois, le 24 août 1639, dans une charge contre l'ennemi ;
13. Jeanne, née le 10 février 1605, qui se fit religieuse ;
14. Paule, née le 15 mai 1606, qui entra aussi en religion ;
15. Jean-Pierre, né le 27 septembre 1607 ; il entra comme enseigne dans la compagnie de M. du Bourg, au régiment de Normandie, et fut tué au siège de *(illisible)*, en 1628 ;
16. Catherine, née le 2 mai 1609, qui se maria ;
17. Nicolas, né le 3 juin 1611, mort jeune ;
18. Ursule, née en 1612, morte en bas-âge ;

(1) Il existe plusieurs éditions de ses *Mémoires*. La dernière remonte à 1883 : *Les guerres du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV. Mémoires de Jacques de Chastenot, seigneur de Puységur, publiés et annotés par Ph. Tamizey de Larroque*. Paris, librairie de la Société bibliographique. 1883 ; 2 vol., in-12, de XIII-300 et 288 p. — Sur le titre des premières éditions, Jacques de Chastenot y est qualifié *seigneur de Puységur et lieutenant-général* ; M. Tamizey de Larroque, à son tour, le qualifie *seigneur de Puységur*. Or, Jacques de Chastenot ne fut jamais seigneur de Puységur ni lieutenant-général. Durant sa vie, ce furent successivement son père, son frère et son neveu, qui possédèrent la seigneurie de Puységur. D'autre part, il ne fait aucune allusion, dans ses *Mémoires*, à son élévation au grade de lieutenant-général, et dans l'arrêt de maintenue de noblesse, en 1667, il n'a que la qualité de *maréchal-de-camp*, et on ne le trouve compris dans aucune des promotions de lieutenants-généraux faites depuis lors. On voit, au contraire, dans les *Etats militaires* du temps, qu'à la date de sa mort, il figurait encore sur la liste des *maréchaux-de-camp*. (Voy. Pinard *Chronologie hist. milit.* — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français*. t. iv. — Et Tamizey de Larroque, ouvrage cité, t. I. p. vii.)

(2) Le maréchal de Puységur étant né à Paris, on s'explique difficilement pourquoi son portrait se trouve à la mairie d'Auch. Il serait plus logique que cette galerie possédât celui de son père, qui naquit au château de Puységur.

Dans ce quart de siècle (1590-1613), quelle vie incomparable dans ce château de Puységur ! S'il y avait parfois disette de biens matériels, — des lettres de l'époque en témoignent, — il y avait abondance d'honneur et de vertu, ce qui est plus glorieux et méritoire. Madeleine d'Espagne, épouse chrétienne, était bien, selon nos *Saints-Livres*, la vigne chargée de fruits. De ses nombreux enfants, Dieu prit les uns pour en faire des anges et lui laissa les autres pour être l'ornement de sa maison et la gloire de la France. Ah ! que cela valait mieux que le luxe ruineux de nos habitations modernes, où la vie est froide et le foyer si désert.

De son côté, Jean de Chastanet se faisait aimer de tout le monde : Les transactions qu'il passa, revêtent toutes le caractère d'un père qui traite avec ses enfants, et l'on voit que rien ne coûtait au seigneur de Puységur lorsqu'il s'agissait du bien-être des habitants.

Le père de cette famille, si noble et si belle, mourut en 1612 ; il avait à peine 49 ans. Son héritier et successeur à Puységur fut Jean de Chastanet, le troisième de ses enfants. Ce dernier avait embrassé la carrière militaire ; mais, à la mort de son père, il rentra à Puységur et prit en mains l'administration de ses terres ; toutefois, le métier des armes ne cessa point d'avoir ses préférences. Il devint gentilhomme ordinaire de la chambre du roi ; fut nommé, à peine âgé de 28 ans, vice-sénéchal d'Armagnac ; et, en 1626, le duc d'Épernon, gouverneur de la *Haute-Guyenne*, le chargea de dresser un état des places-fortes de cette province (1). Alors lui écrivit souvent un familier du château de Cadillac, où habitait le duc d'Épernon : c'était Jean de Montferrand, vicomte de Foncaude. Rien de plus délicat et de chaud comme ces lettres, que retrouva, au château de Puységur, M. l'abbé de Carsalade du Pont (2).

Jean de Chastanet avait épousé damoiselle Marie de Cère, fille de Jean Cère, bourgeois de Lectoure, et de Françoise *de Bordis* (3), et Dieu lui fit goûter avec elle non seulement les joies, mais aussi les dures épreuves de la famille ; ils eurent 8 enfants et la plupart moururent en bas-âge :

(1) *Voy. Revue de Gascogne*, t. XL, p. 453 et suivantes.

(2) *Idem* t. XXXII, p. 136.

(3) *Inventaire-sommaire des Arch. du Gers*, E. 197.